



« Clemessy ne sera pas démantelé » !

En prononçant cette phrase, Patrick Guerbert, directeur général, semble sûr de lui et veut convaincre.

Il dit avoir eu un entretien il y a peu avec M. Berger, patron d'Eiffage. Celui-ci confirme qu'il est hors de question de fusionner Clemessy avec Eiffage Energie (Forclum).

Et qu'en est-il de l'accord portant sur la préservation des périmètres, des emplois et des statuts du Groupe Clemessy ? Sera-t-il reconduit à son échéance (15 octobre 2013) ? Non. D'après M. Guerbert cela ne servirait à rien même s'il reconnaît son utilité au moment de la vente de l'entreprise il y a 4 ans.

On pourrait résumer tout cela en une phrase : « Dormez tranquilles, braves salariés, je veille sur vous. » !

Ce côté paternaliste est fort sympathique mais l'UNSA ne va pas se laisser « anesthésier » pour autant. La vigilance reste de mise car tout n'est pas rose même si les chiffres de l'entreprise continuent à rester très bons :

Entrées de commandes : 590 M€. L'objectif à 695 M€ sera sans doute atteint.

Trésorerie Groupe : un peu plus de 100 M€ !

ROP (résultat opérationnel) : environ 16 M€ avec, il faut le noter, un résultat positif des filiales : 700 k€

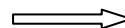
Mais

Ouest Atlantique terminera aux alentours de -1,8 M€. Deux commandes (une en Turquie, l'autre chez Renault) en sont responsables.

Reims / Orléans : - 1,953 M€ qu'il faut répartir par :

- ✓ -100 k€ pour Orléans
- ✓ -900 k€ pour Hyline Belgique (dont 300 k€ de frais de siège)

Reste la lourde problématique de Reims. Cette entité, tournée essentiellement vers un marché « grandes surfaces » qui n'investissant plus, pose un réel problème. La direction refuse de prendre des projets à trop faible marge.



Ce n'est pas le cas du Nucléaire qui va avoir un réel besoin de ressources. Il manquera :

- 94 salariés en 2013
- 126 salariés en 2014
- 154 salariés en 2015

Comme la Direction des Ressources Humaines est incapable de mener à bien une politique volontariste d'embauches, elle propose une prime de déplacement.

- 500 € bruts pour un temps plein, par période de 6 mois soit en net...
2,84 €/jour !

Pour avoir droit à cet extraordinaire cadeau, il faudra prendre son sac à dos pendant 6 mois consécutifs, être éloigné de son domicile de plus de 150 kms. Et, naturellement, les absences amenant à un abattement sur salaire (retard ou absence injustifié, congés sans solde, grève...) génèreront un abattement sur la prime !

Cette incitation nous semble bien ridicule au vue de l'effort que l'on demande au salarié. Cessez d'avoir des « oursins dans les poches », Messieurs de la Direction ! Proposez une prime à la hauteur de vos ambitions !

Mais des ambitions, excusez du peu, nos patrons en ont quand il s'agit de préserver leur « petit » capital.

Saviez-vous que les cadres dirigeants bénéficient d'un régime supplémentaire de retraite ? Ils sont 34 à être concernés. 34... dans tout le Groupe Eiffage !

La Direction souhaite dénoncer cet accord pour les raisons suivantes :

- Le coût : 400 k€/an
- Les cadres dirigeants vont bénéficier de l'abondement SICAVAS (actions Eiffage)

On les croirait presque revenus à un certain « humanisme ». Détrompez-vous ! Dénoncer l'accord, oui, mais pour le remplacer par un autre qui permettra toujours aux 34 cadres dirigeants d'en bénéficier alors qu'il exclura les nouveaux ou futurs cadres dirigeants. Alors oui, il faut dénoncer cet accord **mais dans sa totalité** c'est-à-dire qu'aucun cadre dirigeant, pas même le « club des 34 » n'en bénéficie ! Cela s'appelle l'égalité de traitement ! Tant pis pour M. Guerbert qui envisage sérieusement sa retraite. Il devrait d'ailleurs former son successeur dans les prochains temps...

Nota : la CFDT craint l'expression des « minorités » : elle a donc jugé bon d'exclure l'UNSA du Comité Central d'Entreprise....

L'UNSA CLEMESSY Mulhouse

Libres ensemble !

3 octobre 2012